

Nord, pour l'emplacement d'une station à établir à la Madeleine, sur le tracé du chemin de fer de Lille à Dunkerque et Calais modifié aux abords de Lille.

J'y joins un exemplaire du projet pour être mis sous les yeux du Conseil municipal.

Cette enquête est prescrite par M. le ministre des Travaux publics, bien qu'une enquête ait déjà été faite sur un semblable projet présenté par la Compagnie du Nord-Est.

Je vous prie de faire publier immédiatement mon arrêté avec avertissement que tout requérant, soit de la commune, soit des communes voisines, pourra prendre connaissance des pièces déposées à la mairie de la Madeleine et faire consigner ses observations sur le registre d'enquête.

Vous voudrez bien, à l'expiration du délai fixé, me transmettre le projet avec votre certificat de publication et la délibération du Conseil municipal.

Recevez, Monsieur le maire, etc.  
Le Préfet du Nord,  
Signé : SÉGUIER.

L'Administration municipale a pris connaissance du projet dont il s'agit, qui consiste à déterminer l'emplacement de la nouvelle gare à établir à la Madeleine, sur le tronçon commun aux lignes du chemin de fer de Lille à Calais et de Lille à Comines. Ces lignes se raccorderaient à la ligne de Lille à Mouscron.

Nous ne voyons aucun inconvénient à ce que cette gare soit placée à l'endroit indiqué et nous vous proposons de donner un avis favorable.

Le Conseil adopte cette proposition sans discussion.

**Prorogation du tarif d'octroi.**  
M. le maire entretient son Conseil sur la prorogation du tarif d'octroi :

Messieurs,  
Sur votre demande, le Conseil général a approuvé la prorogation pour un an et la révision du tarif de notre octroi. La commission provisoire, chargée de remplacer le conseil d'Etat, a émis à son tour l'avis que cette demande était susceptible de recevoir son approbation, à la condition, toutefois, de faire quelques modifications peu importantes au règlement et de formuler un projet complet du nouveau tarif révisé, en ayant soin de n'y comprendre de taxes sur les meubles venant de l'étranger, non plus que sur les bois destinés à l'ébénisterie, attendu que le tarif général s'y oppose. Nous avons lieu de croire que ce travail de révision n'entraîne de nombreuses difficultés et des lenteurs inévitables qui rendraient impossible une solution satisfaisante dans le court espace de temps qui nous est laissé, puisque la prorogation que nous avons obtenue doit expirer le 31 décembre prochain.

Par ces considérations, nous vous proposons :

1° D'adopter les changements indiqués par M. le Préfet aux articles 39, 88 et 89 du règlement actuel, et d'y insérer les dispositions contenues dans les articles 7, 8, 9, 11, 12, 33 et 14 du décret du 12 février 1870;

2° D'émettre le vœu que les taxes et surtaxes établies dans le tarif en vigueur soient prorogées jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1883.

Ce délai permettra d'étudier avec maturité les parties de ce tarif qu'il serait utile de modifier.

En conséquence, l'administration vous propose de renvoyer devant une commission de trois membres l'étude du tarif, modifié comme il est dit ci-dessus.

MM. Deleporte-Bayart, Dellebecq-Desfontaines et Quint sont nommés membres de cette commission.

**Projet de taxe d'octroi sur les fourrages.**  
M. le Maire reprend :

Messieurs,  
La réduction considérable que nous avons éprouvée sur les produits de l'octroi pendant les années 1870 et 1871, et l'obligation d'amortir en douze ans les deux emprunts que nous avons contractés pour secourir les ouvriers sans travail, nous mettent dans la nécessité de chercher de nouvelles sources de revenus. Parmi celles qui nous sont indiquées, il en est une qui existe à Lille et dans plusieurs villes du département, ce sont les taxes d'octroi sur les fourrages secs; avec cette réserve que les fourrages employés par les cultivateurs pour la nourriture ou l'en-

tretien des animaux servent exclusivement à leur culture, sont exemptés des dites taxes. Ce serait une simple addition à faire au tarif actuel dont nous demandons la prorogation pour dix ans.

Ce projet se résume comme suit :

1<sup>o</sup> foin, sainfoin, trèfles, luzernes, leu-tilles, vesces, féveroles, avoines en paille et autres fourrages secs les 100 kil. 0.60 c.  
2<sup>o</sup> paille de toute espèce 0.50 c.  
3<sup>o</sup> avoines en grains, moulues ou concassées 0.50 c.

Nous vous proposons de renvoyer ce projet à la commission des finances.

Le conseil renvoie le projet de taxe sur les fourrages à la commission qui vient d'être nommée pour la prorogation du tarif d'octroi.

**Cour d'assises du Nord.**  
Présidence de M. DUHEM, conseiller.  
Audience du 8 mai.

Ministère public : M. BAGNÉRIS.  
1<sup>re</sup> Affaire. — VOLS QUALIFIÉS.

Dans cette affaire dont nous avons rendu compte dans notre dernier numéro, le 1<sup>er</sup> accusé, Tournoy, déclaré coupable, est condamné à 20 ans de travaux forcés; le 2<sup>me</sup> accusé Poirette est acquitté.

Défenseur de Tournoy : M<sup>e</sup> Edmond Lemerrier.  
Défenseur de Poirette : M<sup>e</sup> Hattu.

2<sup>o</sup> Affaire. — ATTENTAT A LA PUDEUR AVEC VIOLENCE  
L'accusé est le nommé Vandenhoutte. Déclaré coupable avec circonstances atténuantes, il est condamné à 3 ans de réclusion.

Défenseur : M<sup>e</sup> d'Hooghe.  
Audience du 10 mai.

Ministère public : M. LEROY.  
1<sup>re</sup> affaire. — BLESSURES AYANT OCCASIONNÉ LA MORT SANS INTENTION DE LA DONNER.

Le 8 février 1872, la nommée Hornie Devallez, âgée de 25 ans, femme du sieur Devallez, ouvrier mineur à Bruay, mourut après une très courte maladie, et presque aussitôt le bruit se répandit que sa mort devait être attribuée à des manœuvres abusives, pratiquées sur elle par la prévenue Julie Goltart.

Julie Goltart, femme Penal, est née à Raimbeaux le 27 août 1822; elle est journalière et habite actuellement Bruay. Le sieur Devallez interrogé, révéla qu'après la mort de sa femme, sa belle-sœur Rosalie Devallez lui avait raconté qu'à ses derniers moments, sa sœur Hornie lui avait avoué que la femme Penal s'était livrée sur sa personne, à trois reprises différentes, à des manœuvres qui avaient pu occasionner sa maladie. L'autopsie à laquelle procédaient deux médecins commis par la justice vint confirmer les déclarations des témoins. En présence de ces charges, la femme Goltart a été contrainte de faire des aveux.

Toutefois, comme il n'est pas établi que la femme Devallez fut enceinte, Julie Goltart n'est pas prévenue d'avortement, mais de blessures ayant occasionné la mort sans intention de la donner.

Déclarée coupable avec circonstances atténuantes, la prévenue est condamnée à 4 ans d'emprisonnement.

Défenseur : M<sup>e</sup> Allaert.  
2<sup>o</sup> affaire. — VOLS QUALIFIÉS.

Dans la nuit du 4 au 5 mars 1872, vers minuit, un malfaiteur pénétra dans la gare du chemin de fer à Caudry, par un trou existant à la hâte qui en forme clôture; à l'aide d'un ciseau de menuisier, il fit sauter le couvercle d'une caisse-démouleur dans un wagon, et après le bris de cette caisse, en enleva des fusées en laine dont il remplit un sac. Dans un second voyage immédiat, il emporta un second sac de cette même marchandise, laissant ce qui en restait dans une autre caisse qu'il cacha derrière la première.

Le 5 mars, vers 7 heures 1/2 du soir, nouvelle introduction et enlèvement de la petite caisse et des fusées y déposées; mais un service de surveillance avait été établi et le voleur fut arrêté dans sa fuite. Une lutte s'engagea alors et l'on entendit l'explosion d'un revolver dont le voleur était armé. Toutefois, il ne paraît pas qu'elle se rattachât à une volonté homicide.

Le voleur défilé se nomme Aumier Silvain, âgé de 43 ans, né à Châteauroux, horloger, demeurant actuellement à Fontaine-au-Pire.

Il confesse sa culpabilité.  
Défenseur : M<sup>e</sup> Hattu.  
(L'audience continue).

VILLE DE ROUBAIX.  
**Cours public de chimie.**  
Lundi 13 mai, à 8 h. 1/4 du soir.

Etude des organes des végétaux desquels on peut extraire des matières tinctoriales.

**Cours public de Physique.**  
Mercredi 15 mai à 8 h. 1/4 du soir.

Expériences avec la machine pneumatique.  
**BLUETTES ROUBAISIENNES**

C'était hier soir — ce n'est pas vieux — dans le salon d'un négociant bien connu par son esprit.

Un médecin... ne voulant pas me brouiller avec ces messieurs de la faculté, m'empresse de dire qu'il n'est pas de Roubaix; il est de... d'où vous voudrez, — un médecin donc dissertait depuis une grosse demi-heure sur la musique, sur la peinture, sur la politique, l'administration, l'industrie, les finances.

— Ce diable de docteur, dit le maître de la maison; il sait tout, même un peu de médecine.

— La garde meurt et ne se rend pas — Les fournisseurs du 4 septembre ont retourné le mot de Waterloo; ils ne rendent rien... et ne meurent pas.

Une princesse italienne vient de composer une nouvelle valse...  
Et c'est Amédée 1<sup>er</sup> qui va la danser.  
SPHINX.

Roubaix, samedi.  
**Dernières Nouvelles**  
Dépêche Télégraphique

(Service particulier du Journal de Roubaix.)  
London, 11 mai.

Le Morning Post a des raisons de croire que, les Etats-Unis élevant des prétentions inacceptables, le gouvernement anglais a télégraphié hier qu'il est disposé à refuser l'arbitrage du tribunal de Genève.

Lundi, M. Gladstone exposera la situation au Parlement.  
**Commerce**

Paris, 11 mai.  
(Dépêche de MM. Kahlé, Beswillwald et Co., représentés par M. Bulteau-Desbonnet.)  
Marché toujours très-calme, sans changement.

Liverpool, 11 mai.  
Dépêche de MM. Kahlé, Beswillwald et Co., (représentés par M. Bulteau-Desbonnet.)  
Ventes 8 ou 10,000 b.; marché lourd.  
Recettes de la semaine 18,000 b.

HAVRE. — Vendredi 4 mai 1872. — Après un jour férié, nous retrouvons le marché aussi calme que précédemment: la demande est à peu près nulle et les cours sont en conséquence nominaux aux cotes ci-dessous.

Le terme a été actif entre mercredi soir et ce matin. On a cédé à 131 fr. juillet-août en Louisiane, puis à 130 fr. les mêmes mois; on a ensuite payé 130 fr. 50 août seul et enfin 131 fr. août-septembre.

Liverpool n'était pas fermé hier: on trouvera plus bas les dépêches de ce marché de ces deux jours. L'escompte a été porté en Angleterre à 5 0/0.

Nous cotons :  
Très ord. Louisiane 135 —  
Low Midd. Louisiane en mer 135 N  
dito en charge 135 N  
Ordinaire Fernambourg 128 —  
Non ordinaire Oomra 101 —  
New Oomra, en charge et en mer 105 N  
Bon ordin. Tinnivelly 97 —  
Ordinaire, Cocanadah 88 —  
Bon ordinaire Bengale 70 —

New-York, 8 mai.  
Middling 23 5/8. Change sur France 4 56 1/4. Or 114 5/8. — A New-Orléans, low middling 137 50. — Recettes 5 jours 13,000 b. Expéditions pour Angleterre 11,000 b. France 4,000 Continent 2,000 b. Stock 266,000 b. Sage expédié de New-Orléans.

Liverpool, 10 mai.  
Ventes 10,000 b.; toujours calme, faveur acheteurs, sans changement marquant. Hausse escompte à 5 0/0 était attendue.

Liverpool 9 mai.  
Ventes de la semaine 55,000 b. Exportation 15,000 b. Consommation 46,000 b. Importations 126,000 b., dont 30,000 b. Amérique. — Stock 912,000 b., dont 349,000 b. Amérique, 280,000 b. Indes. — Ventes environ 8,000 b., marché calme.

Liverpool, 10 mai.  
Ventes 8,000 b. dont 6,500 b. pour la filature, marché languissant. Orléans août, rien au-dessous de low middling 41 1/8. Amérique juillet-août et août 40 7/8. Orléans juillet rien au-dessous de good ordinary 41 1/16.

Manchester, 10 mai.  
Calme, mais avec peu d'affaires offertes. Prix plutôt plus faciles tant pour tissus que pour filés.

Bombay, 10 mai.  
Recettes de la semaine 36,000 b. — Expéditions totales de la semaine 47,500 b., dont pour l'Angleterre 13,000 b., France 300 b., Continent 4,000 b. — Stock à Bombay 80,000 b. — En cours d'expédition 75,000 b. — Marché languissant et lourd. — Oomra (Fair average of the season) R. 268. Dhollerah (dito) 262. Broach (dito) 282 nominal. — 6,500 b. recettes d'Oomrawuttee. — Change sur Paris à 6 mois de vue pour traites documentaires 2 fr. 47. — Fret pour le Havre, par voilier L. 2, 17 s. 6. Fret pour le Havre, par steamer L. 2, 15.

Résumé du marché du Havre du vendredi matin 3 mai au mercredi soir 8 mai.

Le plus grand calme a régné sur notre marché depuis la date de notre dernier résumé hebdomadaire; et, pour les cinq jours ouvrables écoulés, les ventes en disponible atteignent à peine en tout 1,500 b. On s'est borné à l'exécution des petits ordres de réassortiment de la filature qui paraît disposée à épuiser ses provisions, ou à n'acheter qu'au jour le jour, jusqu'à ce que la situation industrielle, qui continue à provoquer des plaintes, lui permette de revenir plus franchement au marché. D'un autre côté, le chiffre élevé des stocks actuels en Europe explique jusqu'à un certain point l'extrême réserve des acheteurs qui paraissent compter sur cette circonstance pour amener des prix plus doux. Les freins de Liverpool et de Manchester, et les craintes d'une élévation du taux de l'escompte en Angleterre, semblent appuyer ces espérances, et contribuent puissamment à prolonger l'inactivité des affaires sur notre place. Quoi qu'il en soit, ces causes diverses exercent une influence défavorable sur les cours qu', comparés à ceux de la semaine dernière, se raisonnent en baisse de 2 à 3 fr. sur le disponible, et qu'il faut considérer comme nominaux, pour les petits cotons surtout, vu le peu d'importance des transactions.

On n'a cité cette semaine aucune affaire à livrer par navires.

Complètement délaissé dans les premiers jours, le terme a repris quelque activité depuis hier, grâce aux concessions faites par les vendeurs. On a d'abord payé 132 fr. 50

pour Louisiane juin et 133 fr. juillet-août, puis on a cédé mai-juin de 132 à 133 fr. et juillet-août-septembre à 132, et enfin mai et juin à 131 fr.

Liverpool a été languissant depuis vendredi. Les prix d'abord soutenus, sont ensuite devenus lourds et irréguliers, et viennent en définitive aujourd'hui en baisse de 3/16 à 1/4 sur les cotes de jeudi dernier. Le livrable a subi la même réduction, mais il est mieux maintenu pour les cotons de la semaine en terre, et l'on a fait : expéditions d'octobre et novembre à 10 d., pour Amérique, et 10 1/2 pour New-Orléans. Les arrivages ont été encore très-nourris, et ils s'élevaient jusqu'ici pour la semaine à 91,000 b., dont 20,000 b. Amérique et 37,000 b. Surate. Les ventes n'ont été que de 46,000 b., dont environ 36,000 b. pour la consommation. Le stock va donc s'accroître encore cette semaine.

Les avis de Manchester sont froids. La halle d'hier, il s'est traité des affaires très-limitées, avec baisse de 1/4 sur les filés et de un penny et demi sur les tissus, et cette réduction n'a tenu pas les acheteurs.

Aux Etats-Unis, les dépêches signalent les cours suivants : à New-York 23 c. 5/8, et à New-Orléans low-middling 137 fr. 50, soit une baisse de 1/8 c. et de 3 fr. depuis vendredi dernier. Un nouveau navire a été pris à New-Orléans pour le Havre.

Aux Indes, les recettes et les expéditions sont modérées, et les prix se maintiennent. Voici nos cours :

En disponible : Louisiane très-ordinaire 135; Oomra bon ordinaire 101 fr.

A livrer : Louisiane low-middling en mer et en charge 135, nominal; Oomra sur nouveau en mer et en charge 105 fr., nominal.

**SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE**  
BANQUE DE CREDIT ET D'EMISSION  
(ANONYME)  
Capital : 5,000,000 francs  
Siège social : 57, rue Tailbout, Paris

OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ :  
Participation aux emprunts publics et émissions.  
Prêts et avances sur titres. (Mêmes numéros conservés).  
 Paiements de tous coupons.  
 Placement permanent d'obligations et arbitrages avec toutes valeurs.  
 Achat et vente de toutes valeurs en Banque.  
 Opération de Bourse au comptant et à terme (courtage officiel). Renseignements gratuits sur toutes valeurs françaises et étrangères.

Le Président du Conseil d'Administration  
N. LEFEBVRE-DURVILLE, G. O. 4  
2036

**Emprunt de la ville de Lyon**  
On souscrit sans frais jusqu'au 1<sup>er</sup> mai courant chez MM. Henri Devilder et Co.  
Banquiers  
à Lille, 35, rue de l'Hôpital militaire  
Roubaix, 6, rue des Lignes  
Tourcoing, 29, rue des Orphelins

Qui doit verser 50 francs en souscrivant

**Vendeurs de Journaux**  
On demande des vendeurs de journaux. — Très-fortes remises; on repend les numéros invendus.  
S'adresser au bureau du Journal de Roubaix, rue Nain, 1.

**EN VENTE**  
A LA LIBRAIRIE ALBERT BÉROUX  
rue Nain, 1

**MOIS DE MARIE**  
De N.-D. DE LOURDES  
Abrégé de Notre-Dame de Lourdes  
DIVISÉ EN 31 lectures  
Avec une prière spéciale à la fin de chaque lecture.  
Par HENRI LASSERRE

**MOIS DE MARIE**  
CONTEMPLATION  
SUR TRENTE MYSTÈRES  
DE LA  
VIE DE LA TRÈS-SAINTE-VIERGE  
Par le R. P. AL. LEFEBVRE  
de la Compagnie de Jésus.

**Un décret du 28 décembre 1870 autorise l'insertion dans le JOURNAL DE ROUBAIX des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES ET DES ACTES DE SOCIÉTÉ du département du Nord.**

**ANNONCES**  
PUBLICATION LÉGALE  
TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROUBAIX

**EXTRAIT**  
d'un jugement rendu par le Tribunal de Commerce de Roubaix, le 8 mai 1872, enregistré à la charge du sieur Désiré DUTHOIT, fabricant de produits chimiques, demeurant à Roubaix, rue des Fabricants, 33.

Le TRIBUNAL  
Déclare le sieur Désiré DUTHOIT, en état de faillite ouverte; fixe provisoirement à la date de ce jour l'époque de la cessation des paiements; ordonne l'aposition des scellés au domicile du failli et partout où besoin sera; nomme pour juge-commissaire à la dite faillite M. Achille VERNIER, membre de ce tribunal, et pour syndic provisoire M. RUF-FELET, père à Roubaix.

du failli, dans la maison d'arrêt pour dettes à Lille.  
Frais à la charge de la masse.  
Signé à la minute.  
Le juge faisant fonctions de Président du Tribunal,  
HENRI BOSSUT.

Le greffier en chef,  
HENRI LEQUENNE. 2289  
Faillite DUTHOIT

MM. les créanciers sont invités à assister à la réunion qui aura lieu au Tribunal de commerce de Roubaix, salle des faillites le vendredi 17 mai 1872, à onze heures du matin, pour être consultés tant sur la composition de l'état des créanciers présumés que sur la nomination du syndics définitif. 2290

Etudes de M<sup>es</sup> DEBCEUF, notaire à Tourcoing, LEFRANÇO et GENNEVOISE, avoués à Lille.

**TOURCOING ET RONCO**  
**26 MAISONS**  
**UNE FERME**

et 2 hectares 81 ares 64 centiares de Fonds, jardins, terres en labour, vergers et terrains, à bâtir.

**A VENDRE**  
Par suite de liquidation  
L'adjudication aura lieu en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> DEBCEUF, notaire à Tourcoing, Grand-Place,

Le JEUDI 23 MAI 1872, à trois heures de relevée, pour les propriétés reprises sous les articles Premier, Troisième, Quatrième et Sixième.

Et le JEUDI SUIVANT 30 MAI 1872, aussi à trois heures pour les autres propriétés.

DÉSIGNATION  
Article Premier  
1<sup>o</sup> TOURCOING  
RUE DU TILLEUL, NUMÉROS 67 et 73 et des PIATS, n<sup>os</sup> 1 à 23 INCLUS

Toute une propriété comprenant 14 maisons et 83 ares 40 centiares 99 dix millièmes de Fonds et vergers.  
Mise à prix 71,000 fr.  
Cette propriété sera vendue soit en totalité soit par lots,

1<sup>er</sup> Lot.  
RUE DU TILLEUL, 67  
Une maison et un are 94 centiares 78 dix millièmes de Fonds.  
Mise à prix 2,000 fr.

2<sup>o</sup> Lot.  
RUE DU TILLEUL, 73 et rue des PIATS 1 et 3.  
3 Maisons et 6 ares 67 centiares de Fonds.  
Mise à prix 7,000 fr.

3<sup>o</sup> Lot.  
RUE DES PIATS, 5, 7 et 9  
3 Maisons et 6 ares 58 centiares de Fonds.  
Mise à prix 5,000 fr.

4<sup>o</sup> Lot.  
RUE DES PIATS 11, 13 et 15  
3 Maisons et 10 ares 67 centiares de Fonds.  
Mise à prix 7,000 fr.

5<sup>o</sup> Lot.  
RUE DES PIATS, 17, 19, 21 et 23  
4 Maisons et 15 ares 90 centiares de Fonds.  
Mise à prix 12,000 fr.

6<sup>o</sup> Lot.  
RUE DES PIATS et RUE DE GUIGNES  
16 ares 04 centiares de terrain  
Mise à Prix 20,000 fr.

7<sup>o</sup> Lot.  
RUE DES PIATS et RUE DE GUIGNES  
21 ares 70 centiares de terrain  
Mise à prix 15,000 fr.

8<sup>o</sup> Lot.  
RUE DE GUIGNES  
3 ares 86 centiares de terrain.  
Mise à prix 3,000 fr.

Article deuxième.  
RUE DU TILLEUL, 78.  
Une grande maison et 14 ares 20 centiares de fonds, cour, terrain et jardin.  
Mise à prix 8,000 fr.

Article troisième  
AU BLANC-SEAU  
44 ares 30 centiares environ de vergers et labour.  
Mise à prix 3,700 fr.

Article quatrième.  
RUE DU TILLEUL, 81, 83 et 85.  
3 maisons et 3 ares 23 centiares de Fonds.  
Mise à prix 3,000 fr.

Article cinquième.  
RUE DE LA CLOCHE, 42 à 52 INCLUS  
6 Maisons et 3 ares 98 centiares de Fonds.  
Mise à prix 6,000 fr.

Article sixième.  
AU SENTIER CONDUISANT DE LA RUE DES PIATS AU MONT-A-JEU, 4 et 6.

à l'Epine pliée.  
2 Maisons et 13 ares 29 centiares de Fonds, jardin et vergers.  
Mise à prix 2,000 fr.

II RONCO.  
AU BLANC FOUR, A PRONT DU PAVÉ DE MENIN A TOURCOING.  
Article septième.  
PREMIÈRE PARTIE.  
Une ferme et 88 ares 61 centiares de Fonds et vergers parfaitement plantés, occupés sans bail par M. Plat  
Mise à prix 1,000 fr.

DEUXIÈME PARTIE  
35 ares 44 centiares de vergers aussi parfaitement plantés, occupés sans bail par M. Deltour.  
Mise à prix 2,500 fr.

Pour tous renseignements, s'adresser à M<sup>es</sup> LEFRANÇO et GENNEVOISE, avoués, ou audit notaire DEBCEUF, dépositaire du cahier des charges. 2291

Etude de M<sup>e</sup> DUCHANGE, notaire à Roubaix

VILLE DE ROUBAIX,  
rue Neuve du Fontenoy.

**UNE PROPRIÉTÉ**  
à usage de Théâtre  
y compris décors et accessoires avec 325 mètres de fonds et terrain.

**A vendre**  
pour en jouir de suite  
Le 14 mai 1872, 2 heures de relevée, M<sup>e</sup> DUCHANGE, notaire

à Roubaix, procédera en son étude à l'adjudication de l'immeuble ci-dessus désigné.  
(Pour les détails voir les affiches.)  
Mise à prix proposée, 12,500 fr.  
S'adresser pour plus amples renseignements en l'étude de M<sup>e</sup> DU CHANGE. 2264

Etude de M<sup>e</sup> ARMÉ VAHÉ, notaire à Roubaix, rue Nain, 64

**A VENDRE**  
pour en jouir de suite  
UNE MAGNIFIQUE

**PROPRIÉTÉ**  
composée de maison de maître, maison de concierge, avec écurie et manège.  
Jardin anglais avec pelouses, bosquets et pièces d'eau.  
Jardin potager en plein rapport.  
Le tout, admirablement planté et en pleine végétation, d'une superficie de 5 hectares.  
Cette propriété se trouve le long d'une route nationale à 12 kilomètres de Lille et à peu de distance des villes de Roubaix et Tourcoing.  
S'adresser pour tous renseignements, à M<sup>e</sup> VAHÉ, notaire à Roubaix, rue Nain, 64. 2262